

La Lettre du Cercle

CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Siège social : 14, rue de la Tour, 75116 PARIS

Numéro 56 – Janvier 2018

www.cpat.fr

Editorial

La disparition de Paul Camous affecte tous ceux qui l'ont fréquenté, qu'ils aient travaillé avec lui ou qu'ils l'aient seulement croisé : sa forte personnalité, son jugement précis et parfois emporté..., son argumentation toujours bien appuyée, la justesse de ses analyses, en ont fait un personnage auquel on ne pouvait que s'attacher, parfois en s'en méfiant de peur de susciter sa réplique.

La fougue qu'il mettait à défendre ses idées, à contrer le choix d'une option ou à mettre en valeur une décision qui lui paraissait justifiée et pertinente, en fait une personnalité inoubliable.

Il était un membre très actif du Cercle, toujours présent - avec une participation toujours forte - lors des voyages d'études et aux assemblées.

L'émotion de ceux qui l'ont connu est vive et plusieurs témoignages ont été produits à la suite de sa disparition. La Lettre du Cercle les restitue aujourd'hui.

Marc Gastambide

Président du Cercle

Paul Camous

Le 28 février 2017 lors de la présentation du livre des 50 ans de la DATAR



Sommaire

- **HOMMAGES A PAUL CAMOUS**

Michel DESMET
Hervé NORA
François ESSIG
Gérard WORMS
Julia JORDAN

- **PAGE D'HISTOIRE**

Paul CAMOUS

HOMMAGES A PAUL CAMOUS

Extrait de l'hommage rendu à Paul CAMOUS lors de ses obsèques par Michel DESMET Préfet de région honoraire

« ...En 1963, Paul Camous était affecté en qualité de Chef du Service Régional à la Délégation à l'Aménagement du Territoire que le Gouvernement venait de créer, et dont la direction était confiée à Olivier Guichard.

On sait le rôle efficace que la DATAR allait immédiatement jouer pour freiner le développement anarchique de la banlieue Parisienne, et favoriser l'installation de nouvelles industries en province. Le temps qu'il y passa, les contacts de tous ordres qu'il lui permit de nouer dans le monde des entreprises, allait marquer durablement sa conception de l'administration...

Dans chacun de ses postes, il manifesterait les mêmes préoccupations. C'était un pédagogue et un homme de communication. L'un de ses soucis permanents était d'expliquer, de faire comprendre, les décisions qu'il prenait, qu'elles relèvent de sa propre initiative ou d'une politique menée par l'Etat, afin d'obtenir pour elles l'adhésion la plus large possible...

S'ajoutait à cela une conviction, qui allait, me semble-t-il, s'installer progressivement au cœur de sa pensée : le service public et les entreprises privées sont complémentaires, et doivent conjuguer leurs initiatives dans l'intérêt de notre pays, où l'on a si souvent tendance à les opposer...

Grâce à la subtilité d'une intelligence particulièrement clairvoyante, à l'étendue d'une culture multiforme et sans cesse enrichie, à l'exceptionnelle diversité des relations qu'il s'était progressivement constituées dans tous les milieux, à la force de conviction qui était sienne dès lors qu'il estimait devoir exprimer tel ou tel message, il était devenu ce qu'il est convenu d'appeler un « homme d'influence ». Tout au long d'une existence dans laquelle il a toujours réservé à la lecture, à l'étude, à la réflexion et aux rencontres une part déterminante, il s'est attaché, jusqu'au dernier jour, à transmettre autour de lui, et surtout aux plus jeunes qui voulaient bien lui faire confiance, les idées qui lui paraissaient les plus pertinentes et les plus fécondes...

Il avait conservé dans son grand âge un goût prononcé pour la controverse, et, même s'il n'avait pas toujours raison en toutes choses, il possédait généralement d'excellents arguments pour vous faire douter des vôtres... »

M.D.

**PAUL CAMOUS,
un battant jusqu'au bout**

François ESSIG

J'aurai suivi Paul Camous pendant plus de cinquante années. Lorsque je suis entré à la DATAR en octobre 1963, c'est avec lui que j'ai rempli ma première tâche, l'organisation et la mise en place des Commissions de Développement Economique Régional, plus connues sous leur sigle les CODER. Je l'ai croisé régulièrement pendant mes quinze années à la DATAR, lorsqu'il dirigeait le cabinet d'Olivier Guichard à l'Equipement, puis comme préfet de la Loire et ensuite préfet de la région Pays de la Loire.

J'ai admiré sa mobilisation sur les problèmes de l'enseignement auprès d'Olivier Guichard puis de son ami Christian Beullac. Je reste encore marqué par l'énergie qu'il a

développée pour promouvoir les valeurs des métiers du commerce dans un pays où, à l'époque, l'élite ne connaissait que l'industrie ou la finance et où on se gaussait des «boutiquiers» ! C'est à ce moment-là qu'ont émergé ces nouveaux capitaines de la grande distribution reconnus aujourd'hui comme des atouts maîtres de notre économie.

Plus tard, j'ai continué à croiser Paul à l'Institut de l'Entreprise ou dans des colloques ou lieux de débats. Il était présent partout, à la télévision, dans les radios, dans les amphithéâtres, prenant la parole en toutes circonstances – longuement souvent - défendant ses points de vue avec la plus grande fermeté, cultivant son originalité et ses paradoxes si nécessaire.

Car Paul se battait pour ses convictions, qui étaient fortes, avec la fougue de son tempérament et l'aisance de l'expression orale que ses origines niçoises lui avaient conférées.

Même le nonagénaire avait encore des chevaux de bataille à enfourcher ! Oui, il aura marqué son temps comme un battant qui ne lâche jamais.

F.E.

Hommage de Gérard WORMS

Même si nous ne fûmes que six «historiques» présents dès la création de la DATAR en mai 1963, Paul Camous, qui nous rejoignit le mois suivant, pouvait (et tenait à) être classé comme un des membres fondateurs de la Délégation. Me frappa, dès son arrivée, ce mélange quelque peu détonant d'activisme parfois emphatique, de compétence réelle, et d'affectueuse convivialité.

S'identifiant avec enthousiasme à notre mission, dont il avait mesuré l'utilité dans ses premières expériences de terrain, viscéralement attaché à la personnalité exceptionnelle de notre chef, Olivier Guichard, -comme nous l'étions tous, chacun à notre façon, d'Yves Jaigu à Jacques Perrilliat - Paul était un prédicateur ardent et un infatigable bretteur du bien public.

De 1967 à 1969, lorsqu'Olivier Guichard devint enfin Ministre, Paul devint auprès de lui notre Directeur de Cabinet, restant dans ce poste plus solennel le lanceur d'alarme et l'incarnation de l'esprit de commando qu'il fut toujours. Je le croisai ensuite régulièrement lorsqu'il devint l'un de nos plus grands Préfets, puis, - là encore intelligemment suractif - le Délégué Général de l'Institut du Commerce, enfin, y déployant alors la pleine mesure de ses capacités de détecteur et d'éveilleur de talents, le créateur du Club de Verzy.

Le jeune polytechnicien que j'étais dans les années 60 lui doit notamment la conviction qui était la sienne qu'une équipe efficace est une équipe hybridée (principe que mes deux grands patrons dans l'Administration, Olivier Guichard et Jacques Chaban-Delmas, pratiquèrent d'instinct et que, parvenu aux affaires j'ai toujours tenté de mettre à mon tour en œuvre). Je lui suis aussi redevable, jusque dans ces dernières années, d'échanges animés sur l'imbrication du social, de l'économique et du politique, qu'il englobait dans nos joutes d'une façon certes parfois agaçante, mais toujours féconde, et si attentivement bienveillante de sa part à l'égard de son interlocuteur que j'en garderai, comme tant d'autres, un lumineux souvenir.

G.W.

A Paul

Hervé NORA

J'ai fait la connaissance de Paul en 1972, peu de temps après mon arrivée à la DATAR. Jeune ingénieur des Télécoms, revenant de la Direction régionale des télécoms après 20 mois à la Sloan School du MIT, je découvrais simultanément l'aménagement du territoire et la DATAR dont j'ignorais jusqu'à l'existence.

Avec Jean-Claude Vicarini, auquel je succédais, Jacques Durand et Victoire Chaumont, il fut l'un de mes initiateurs à ce nouveau et passionnant monde qui m'accueillit avec autant de gentillesse que d'indulgence.

Mais c'est au Cercle que nous nous sommes vraiment connus. Et après hésitation, je lui rendrai mon hommage le plus amical avec trois des souvenirs qui m'ont le plus marqué.

Au téléphone ou de vive voix, à ma question «Comment allez-vous ?», il répondait inmanquablement «Très bien, comme chaque fois que nous nous rencontrons ou que nous nous parlons».

Paul intervenait beaucoup dans les réunions, parfois trop longuement. «Le plus énervant, c'est qu'en plus il a raison» me souffla un jour dans l'oreille mon voisin lors d'une conférence.

Et Paul n'hésitait pas à interpeler un confédéré, un intervenant, voire un dirigeant qui nous recevait. «Quel est l'endettement de votre organisation» demanda-t-il un jour au Directeur général d'un grand établissement public qui recevait le Cercle en voyage d'étude. «Mais zéro» répondit celui-ci. «Et vous avez le toupet de nous expliquer depuis 10 minutes que tous vos problèmes viennent de l'insuffisance de vos dotations budgétaires !» s'exclama Paul en colère...

H. N.

Souvenir d'un entretien le 23 mai 2015 au domicile de Paul CAMOUS

**Julia JORDAN
Sylviane LE GUYADER**

Le Préfet Camous avait accepté de nous recevoir chez lui dans le 5ème arrondissement de Paris pour prolonger les échanges lors des réunions du Cercle. Il avait accueilli cette initiative de notre part avec grand intérêt pour «éclairer le présent avec un regard sur le

passé». Nous lui avons communiqué en amont une liste de questions pour amorcer la discussion concernant notamment l'évolution du rôle de l'Etat dans le contexte de la réforme territoriale et ce nouveau concept d'égalité des territoires...

Nous avons vite compris que ce n'était pas nous qui allions mener l'entretien. Nous l'avons finalement suivi sur le chemin des souvenirs, écoutant ses anecdotes du temps passé, que reflétait d'ailleurs bien l'article paru dans la revue de presse sur sa première rencontre avec Olivier Guichard. De cet échange, nous nous souviendrons longtemps de l'ambiance qui régnait dans cet appartement bourgeois, resté dans son jus depuis des dizaines d'années, et des piles de livres et d'articles de presse entassés dans le bureau du préfet Camous. Tout au long de son intervention, il nous présentait des coupures de presse pour illustrer ses propos. Il nous a d'ailleurs remis un exemplaire de l'ouvrage collectif, auquel il a participé avec Hubert Dubebout et Jean-Louis Quermonne : «la réforme régionale et le référendum du 27 avril 1969 – cahiers de l'institut d'études politiques de Grenoble – 1970».

Nous sommes reparties conscientes d'avoir partagé un moment privilégié de récit sur l'aménagement du territoire, mais aussi avec la certitude que nous ne pourrions pas transcrire cette foultitude d'anecdotes. Merci à lui de nous avoir consacré cette après-midi de printemps pour des échanges hautement pittoresques.

J.J.- S.L

« Pages d'histoire »

PAUL CAMOUS

« LA DATAR ET NOUS »

Extrait de l'article de Paul CAMOUS « La DATAR et nous » publié dans la Lettre du Cercle n°29 de novembre 2006

*** ** *

Pour la DATAR et nous, en 1963, sans que, sans doute, nous le sachions, l'affaire avait commencé depuis longtemps...

- En 1947 le discours de Bayeux est explicite.

- En 1958, l'esquisse se glisse, discrètement, dans la réforme constitutionnelle qui instaure la

Vème république ; Elle redonne au Sénat sa place et son titre, pour légiférer en tant que représentant des collectivités territoriales.

- En 1962, le projet s'organise sous la conduite de Michel Debré. Ce sont les réformes de l'administration locale d'Etat et la planification régionale et la conférence régionale dont sortira bientôt le Préfet coordonnateur, plus tard le Préfet de Région.

- En 1963, la création de la DATAR établit un lien fort entre l'aménagement du territoire et l'action régionale.

- En 1964, l'Administration régionale de l'état est complètement mise en place. Les CODER sont les premières assemblées régionales. Elles mélangent les élus du sol et les représentants des groupes sociaux, économiques et culturels. Elles sont consultatives seulement.

- En mai 1968 « le feu d'artifice » et des forces profondes bousculent le processus régulier que venait de lancer le chef de l'Etat, responsable et visionnaire, par la mise en scène et le fracas du mémorable discours de Lyon. C'est le moment et le lieu choisis par le Général, pour effectuer, spectaculairement le virage décisif. Après la pleine réussite des efforts multiséculaires de centralisation qui, historiquement plus que géographiquement, avaient permis et construit l'unité nationale de la France.

Le calendrier et les étapes prévus sont, en 1968, mis en cause, le projecteur de l'actualité restant fixé sur l'université et le social. Mais ce qui va être atteint, ce sont les principes mêmes de la réforme institutionnelle et révolutionnaire, pour ce qui est la participation. Pour le Général, c'est là qu'est le nœud gordien. Par sa disparition, soudaine et mystérieuse, il a fait vivre aux français la mort du Général de Gaulle de son vivant. Il a repris la main. Il a retrouvé la confiance des français. Spectaculairement sur les Champs Elysées. Politiquement dans le raz de marée des élections législatives. Mais pour quoi faire et pour combien de temps ?

- Juillet 1968 - Le Chef de l'Etat cependant veut croire que cette adhésion personnelle est durable. Surtout qu'elle s'applique à son dernier projet, différé seulement par les débordements de Mai. Il persiste et signe. C'est le vaste projet, tout entier, qui est décrit, expliqué pendant l'été. La consultation, de type tout à fait nouveau est conduite par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, Olivier Guichard. Mis en forme pendant six mois, il est proposé au peuple constitutionnellement par un référendum, où une fois encore Charles de Gaulle propose ce qui

est, pour lui, la question de confiance en direct. Avec toutes les conséquences qui en résultant inéluctablement.

- Avril 1969 – Le référendum de 1969 brise le projet dans son ambition majeure (la participation) et dans son dispositif global, régional et national. Mais comme l'écrit notre mémorialiste «l'échec permet au Général de nous donner peut être la plus belle de ses leçons», la démocratie, c'est le pouvoir du peuple, quand on a perdu sa confiance, on s'en va dignement. Car il n'est plus possible d'exercer la mission qu'on a reçue de lui.

Chaban Delmas, sur une occasion différente, « celle des rapports entre le Président et le Premier Ministre », a été clair sur le pacte, le contrat de confiance, à la tribune de l'Assemblée Nationale, en déclarant « Il serait un triste sire, celui qui ayant perdu la confiance de celui qui l'a nommé, s'accrocherait à un pouvoir devenu sans base et sans légitimité ».

- 1972 – Le processus semble être, cependant, repris par Pompidou et Chaban. Mais l'affaire est limitée à son volet « région » seulement. Les conseils régionaux à côté d'eux et les comités économiques et sociaux consultatifs seulement.

C'est l'An I des Régions, mais sans la participation à la responsabilité décisionnelle, avec au premier rang, celle de l'équilibre des dépenses et des recettes. Provisoirement peut-être, mais avec en tous pour longtemps le maintien à l'écart des responsabilités collectives de ce que l'on appelle « les forces vives de la nation ». Elles demeurent en marge et sans légitimité institutionnelle, alors qu'elles s'affirment en influence et en poids représentatif dans la société sans frontières territoriales de la société de masses médiatisées.

- 1983 – La puissante « décentralisation » de Gaston Defferre et de Mitterrand libère, à juste titre, départements et communes, d'une tutelle d'un autre temps. « Les lois républicaines furent, pourtant, en 1872 et en 1884, organisatrices fondamentales des libertés locales françaises ».

Mais la décentralisation Defferre a déconnecté toutes les collectivités territoriales locales de leurs liens structurels d'unité nationale et de subordination « congénitale ou institutionnelle », à la République et à l'Etat-Nation. Au plus grand risque de conflits de pouvoirs et de confusions des responsabilités. En l'absence de définition claire, dans la division et la répartition des tâches. En particulier pour le sujet hypersensible des charges de la fiscalité et des prélèvements obligatoires. Alors qu'il faut faire face à une demande sociale dynamique

technicienne et urbaine. Les dépenses sont légitimes et les revendications unanimes pour le « toujours plus » (mis en évidence par François de Closets). Pour les recettes, au contraire, on ne sait guère qui décide, qui paye et combien le fossé est profond.

- 2004 – A travers les réformes du Gouvernement Raffarin, les « pouvoirs des collectivités territoriales, régionales notamment » sont amplifiés. Ils sont confirmés démocratiquement par la conquête et l'adhésion du succès électoral socialiste.

- 2006 – La centralisation politique n'est plus une volonté. Elle est une substructure, de survivance et de survie, commode pour le quotidien, mais dénoncée en permanence comme responsable et coupable. Alors que, en réalité, s'imposent les « centralismes » médiatique, bureaucratique, économique, financier, culturel et fiscal, et de l'extérieur, « la mondialisation ».

Il y a quelques années, le Cercle a eu l'audace de lancer un « Appel à l'Utopie ».

Aujourd'hui, nous agissons de même pour ce qui est du passé et en particulier pour la période initiale de la DATAR. Avec, bien sûr, conscience – et sens du relatif - de l'intérêt « minuscule » en soi de ce retour aux sources. Depuis 1963, beaucoup de choses ont changé qui ont changé la DATAR. Mais en est-il de même du risque.

D'une façon plus générale, l'Aménagement du Territoire est de tous les temps et de tous les pays. L'outil qui a été inventé, chez nous, a fait ses preuves. Hic et nunc, comme on l'écrivait naguère. Dans la durée « plus de quarante ans », il s'est adapté. Assembleur, clarificateur, centralisateur, novateur et coordonnateur pour le compte du Gouvernement en son entier et au plus près de son centre. Cela nous le savons. Auxiliaire de toutes les collectivités de la République tout autant. Alors qu'aujourd'hui, l'accent soit mis sur la compétitivité, en 2006, est naturel tout autant encore.

La compétitivité, une valeur de toujours, enfin. Notre génération a connu les missions de productivité, les comités d'Expansion, l'ardente obligation du Plan, les moyens et les combats de la compétition, etc.

Les mots et les idées sont différents. A peine. Les besoins sont les mêmes au fond. Par exemple, l'un d'entre nous, il y a quelques temps rappelait que « Sophia-Antipolis » - au développement duquel la DATAR a tant contribué – avait été la première technopole en Europe. Nous nous sommes aussi souvenus

que ce fut en effet – à l'initiative de Pierre Laffitte, sur le modèle de la Route 128 ... Qui se souvient que la Silicon-Valley n'existait pas encore, et que nous avions pour très ancienne référence en Europe, Venise, la ligue hanséatique et quelques autres concentrations des hommes, dans la concurrence et la compétitivité intense.

Chaque époque, chaque tribu, chaque nation s'efforce de privilégier son développement et d'adapter au mieux son territoire dans la compétition.

En 1963, l'alliance territoriale et régionale a été un choix cohérent. Celui de 2006 l'a été même, si d'apparence il est différent.

Cependant, nous ne pouvons arrêter là notre réflexion. La perte de repères, la confusion dans les têtes et les comportements, les bousculades gigantesques et rapides, à l'échelle du globe, demandent à être prises en compte par chacun, dans son domaine. Il faut tenter de replacer cet immense désordre dans ce que nous avons connu et que nous devons transmettre et partager. Ceci pour agir sur le présent.

Pour ce qui concerne la DATAR, cela nous est possible. C'est de plus une opportunité du moment. Ce n'est pas une mode de l'anxiété pressante des Français. Ce n'est pas moins que l'insistance – brutale et violente ou au contraire lancinante et incertaine - de la recherche du «dialogue sociale» et la démocratie du même nom.

Dans la surabondance des sondages d'opinion (et la démocratie d'un même nom encore).

Le Général de Gaulle a placé la participation, mot magique et idée multiforme, au final de son action institutionnelle.

La DATAR a été, à travers Olivier Guichard, un instrument dans l'excellence de son positionnement et de son efficacité administrative et politique.

Nous avons la possibilité matérielle de le montrer – au moment même de la création de la DATAR.

Nous le faisons ci-après par un texte publié il y a près de 10 ans, avec l'accord exprès d'Olivier Guichard, dont j'ai été le scribe seulement.

Ce sont les notes personnelles que j'ai prises au soir de notre « première rencontre ».

J'ai été bouleversé par cet entretien. Il a, certes, changé le cours de ma carrière mais plus encore celui de toute ma vie. Dans une amitié, toujours déférente et attentive de ma part, qui a duré plus de 40 ans. Je ne commenterai pas ce texte. Il se suffit à lui-même. Il a été publié la revue du corps préfectoral –à qui j'avais donné le nom « Administration » lorsque je l'ai créée en 1960.

Lorsque je le lui ai remis, il l'a pris sans rien dire.

Il me l'a rendu quelques jours après. Sans une remarque ou une note en marge. Avec encore aussi ce sourire d'accueil et de compréhension, que nous lui connaissions.

Mais avec en plus, toujours son goût pour la litote, un mot, un seul : merci.

P.C

Voyage du Cercle à Marseille Mars 2008





La Lettre du Cercle

N° 54 - janvier 2018

• Directeur de publication :

- Marc GASTAMBIDE
Président du Cercle

• Comité de lecture

- Patrice BECQUET
- Hervé NORA

• Rédacteurs :

- Michel DESMET
- François ESSIG
- Gérard WORMS
- Hervé NORA
- Julia JORDAN
- Sylviane LE GUYADER
- Paul CAMOUS

• Édition :

- Françoise SALOMON



LE CERCLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Historique DU CERCLE

Le cercle pour L'Aménagement du Territoire, association privée et indépendante régie par la Loi de 1901, a été fondé en 1991 par Hélène Roger-Vasselin et Claude Rousseau, alors chargés de mission à la DATAR, et Marc Nizery, ancien collaborateur extérieur de la DATAR.

LES MEMBRES DU CERCLE

Les membres du cercle sont, ou ont été des acteurs de l'aménagement du territoire : Ministres, parlementaires, Délégués et Directeurs à la DATAR, à la DIACT ou au CGET, Préfets, hauts fonctionnaires, Présidents Directeurs Généraux et dirigeants de grands groupes industriels et d'établissements financiers, chefs d'entreprises de toutes tailles, membres de professions libérales, aménageurs locaux, chargés de mission ou collaborateurs extérieurs de la DATAR.

Hommes et femmes de terrain ou d'influence, ils portent un intérêt particulier au territoire français, à son développement économique et à son aménagement. Ils gardent vif le souvenir du climat particulier de pragmatisme et d'efficacité dans lequel la DATAR a travaillé depuis les années soixante, et dont tous ses partenaires sont ou ont été fortement marqués. Ils ont souhaité, en adhérant au Cercle, retrouver et entretenir ce climat, et agir, dans le cadre du statut de l'association, sur les aspects territoriaux et spatiaux de l'évolution économique et humaine de notre pays. Ils considèrent que la pleine mise en valeur du territoire national, ainsi que la recherche de la meilleure performance économique, dans le contexte mondial et surtout européen du vingt et unième siècle, impliquent la répartition harmonieuse des activités et de la population sur le territoire.

Toutes les sensibilités politiques sont représentées au Cercle. Toutes les approches de la problématique de l'aménagement du territoire peuvent y être abordées. Sa réputation se fonde sur l'indépendance d'esprit et d'expression de ses membres, sur leurs compétences très diverses, leur expérience et l'élévation de leurs motivations.